

## 105

dodis.ch/31060

*Notice pour le Chef du Département politique, F. T. Wahlen<sup>1</sup>*

## RELATIONS ENTRE LA SUISSE ET LA RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD

[Bern,] 12 octobre 1965

En vue de votre prochaine rencontre avec le Ministre des affaires étrangères d'Afrique du Sud<sup>2</sup>, vous voudrez bien trouver ci-après quelques faits saillants concernant nos relations avec l'Afrique du Sud, ainsi que quelques notes sur la carrière et la personnalité de M. Muller.

*1. Relations politiques*

Nos relations avec la République d'Afrique du Sud sont bonnes et nous n'avons sur le plan bilatéral aucun problème majeur en suspens. Notre décision, prise à la fin 1963 d'arrêter l'exportation d'armes et de matériel de guerre vers ce pays<sup>3</sup>, a valu à notre Ambassadeur à Prétoria<sup>4</sup> quelques remarques provenant surtout de milieux militaires<sup>5</sup>. Toutefois, nous ne pouvons pas dire que cette décision ait véritablement jeté une ombre dans nos relations avec l'Afrique du Sud<sup>6</sup>. D'autre part, il semble, d'après nos informations confirmées par les rapports d'une Commission spéciale des Nations Unies, que l'Afrique du Sud ne rencontre aucune difficulté à se procurer le matériel de guerre dont elle a besoin. Ne tenant d'aucune manière compte des résolutions du Conseil de sécurité dans ce domaine, la France a augmenté d'une façon considérable ces derniers mois ses exportations d'armes et de matériel de guerre vers l'Afrique du Sud; elle a pris la place dans ce secteur des Etats-Unis et dans une large mesure de la Grande-Bretagne. En outre, la Tchécoslovaquie, malgré le fait qu'elle fut une des premières à s'associer aux condamnations prononcées contre l'Afrique du Sud, continue à exporter par des voies détournées des armes vers ce pays.

Les Suisses en Afrique du Sud sont bien accueillis et la colonie suisse, qui est importante, y est très bien considérée. A la fin 1964, on comptait en Afrique du Sud et dans le territoire du Sud-Ouest Africain<sup>7</sup> 4100 Suisses, dont la moitié à peu près avait également la nationalité sud-africaine. D'ailleurs, le mouvement

1. *Notice (copie)*: E 2806(-) 1971/57 vol. 10 (17-98). Rédigée par E. Brunner, signée et visée par R. Probst. Cette copie est adressée à P. Micheli.

2. H. Muller.

3. Cf. doc. 7, dodis.ch/31045, note 8.

4. F. Kappeler; à partir du 20 décembre 1963, P.-F. Brügger.

5. Sur la proposition de B. Schoeman d'accorder des facilités à Swissair à condition que la décision d'arrêter les exportations de matériel de guerre soit annulée, cf. la lettre de P. Micheli à P.-F. Brügger du 17 juillet 1964, dodis.ch/31051.

6. Pour un aperçu de la problématique des exportations de matériel de guerre, cf. doc. 176, dodis.ch/31195.

7. Sur la question du Sud-Ouest Africain, cf. doc. 181, dodis.ch/31380.



migratoire de la Suisse vers l'Afrique du Sud est actuellement dans une courbe ascendante. Voici les chiffres de ces dernières années:

1960	189
1961	126
1962	258
1963	353
1964	681
estimation pour 1965	1000

Selon nos informations, le 60% des personnes émigrant de Suisse vers l'Afrique du Sud sont de nationalité suisse<sup>8</sup>.

De nombreuses missions protestantes et catholiques sont actives auprès des populations de couleur en Afrique du Sud et ne rencontrent aucune difficulté dans leur travail missionnaire. Nous n'avons eu que dernièrement le cas d'un missionnaire catholique à qui les autorités sud-africaines voulaient refuser la permission de revenir en Afrique du Sud pour des raisons futiles; cette affaire a été réglée à la suite d'une intervention de notre part<sup>9</sup>.

## 2. Relations économiques

a) *Les investissements suisses*<sup>10</sup> en Afrique du Sud s'élèvent à quelque 800 millions de francs. La Suisse est, après la Grande-Bretagne, les Etats-Unis et la France, le pays qui a les plus importants investissements en Afrique du Sud.

b) *La balance commerciale* avec l'Afrique du Sud nous est très favorable<sup>11</sup>. Nous avons exporté vers ce pays en:

1963	pour 136 millions de francs
1964	pour 166 millions de francs
1965	les exportations tendent vers 200 millions,

alors que nous n'avons importé d'Afrique du Sud en:

1963	que pour 37 millions
1964	que pour 42 millions

c) Toutes les maisons suisses importantes ont des représentants en Afrique du Sud qui constitue un marché intéressant et dynamique. Les principales maisons dans le domaine de l'industrie chimique, pharmaceutique, et des machines, ont maintenant également des succursales en Afrique du Sud. Quatre entreprises suisses participent aux soumissions ouvertes par le Gouvernement de la République en ce qui concerne la construction du barrage sur le fleuve Orange qui est un des plus grands projets dans ce domaine.

[...] <sup>12</sup>

8. Sur la question de l'enrôlement de main-d'oeuvre suisse par l'Afrique du Sud, cf. la lettre de R. Probst à E. Thalmann du 2 avril 1965, dodis.ch/31059.

9. Sur les problèmes des missionnaires suisses en Afrique du Sud, cf. doss. E 2001(E) 1980/83 vol. 354 (A.15.32) et E 2001(E) 1980/83 vol. 16 (A.15.32).

10. Sur les investissements suisses en Afrique du Sud, cf. doc. 156, dodis.ch/31047.

11. Sur des négociations du GATT entre la Suisse et l'Afrique du Sud, cf. la notice de A. Schnebli à A. Weitnauer et H. Bühler du 20 décembre 1966, dodis.ch/32089.

12. Pour la version complète du document, cf. dodis.ch/31060.